

Quoi de neuf ?

numéro 203

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

Mettons le monde en mouvement

- 2 **DOSSIER SPÉCIAL** Actes du Forum de l'AG sur le Programme stratégique 2021-2024
- 14 *Esprit solidaire* : appel à participation
- 16 Résultats contrastés du baromètre de la solidarité internationale



Selon l'objectif général du Programme stratégique, la FGC se mobilise pour réaliser l'Agenda 2030, dont le but premier est la lutte contre la pauvreté.

ÉDITO

Fédérer pour avancer

Après presque deux ans d'assemblées générales (AG) en formats virtuels était venu le temps de se retrouver en présentiel. Ce fut chose faite, et bien faite, samedi après-midi 20 novembre.

La rencontre se tint en trois parties. Elle a débuté par des ateliers d'échange sur notre Programme stratégique 2021-2024 ; adopté en mars 2020 par l'AG, ce document guide à la fois le lien avec ceux qui nous financent, à savoir les pouvoirs publics, et nos engagements, questionnements et actions pour ces prochaines années. Elle s'est poursuivie par une AG avec son ordre du jour usuel, avant un moment de partage convivial autour d'un apéritif dînatoire.

Se retrouver nous a permis de réaffirmer ce qui nous unit. Nos valeurs, bien sûr, plus nécessaires que jamais, dans un monde qui trop souvent semble al-

ler à la dérive. Notre programme, qui nous offre un cadre à la fois cohérent et créatif. Notre satisfaction devant la reconnaissance, par nos bailleurs, de la qualité et de la pertinence de notre action. La nécessité de communiquer efficacement à tous les niveaux, de partager et d'apprendre les uns des autres. Notre souhait que les projets de développement, ayant réussi à améliorer les conditions de vie sur le terrain, puissent être repris par les acteurs locaux. Et le rappel qu'il n'y a pas « deux FGC », celle des membres et celle des instances. Non : de FGC, il n'y en a qu'une. Sans votre travail, votre interaction constante avec vos partenaires de terrain, point de projets. Sans instances composées de personnes compétentes et en nombre suffisant, point d'examen de vos documents... En devenant membres de la FGC, vous avez délégué

à la FGC la recherche du financement de vos projets auprès des collectivités publiques.

Cette prestation centrale, et celle d'analyser avec vous vos projets, de les valider, de les accompagner jusqu'à leur fin, a une contrepartie : que vous, les OM, vous engagiez davantage au sein des instances de la FGC. Actuellement, nos commissions sont en réel manque d'effectif, ce qui ralentit non seulement l'examen de vos projets mais affaiblit aussi la représentativité et la dynamique de nos instances.

La FGC c'est nous, c'est ce que nous décidons d'en faire au quotidien. À nous tous et toutes de faire vivre, par nos engagements réciproques, ce beau réseau que nous formons. ■

René Longet, Président de la FGC



Discussion finale à l'issue de l'atelier 4. **De gauche à droite**: Marion Petrocchi (section genevoise d'Helvetas, la formatrice Marie Marchand, Marina Tognola (Commission d'information), Maimouna Mayoraz (E-change Genève), Pierre Olivier (vice-président de la FGC), Julien Reinhard (groupe genevois de Public Eye), Isabelle Lutz (GeTM), Nicolas Sitbon (MCI), Bahishta Nohtani (AWRA).

PROGRAMME STRATÉGIQUE 2021-2024

Des ateliers de travail au contenu riche et inspirant



En première partie de l'Assemblée générale du 20 novembre 2021 se sont tenus quatre ateliers participatifs sur autant de thèmes du Programme stratégique 2021-2024. L'occasion de réfléchir et d'avancer ensemble, organisations membres et instances, sur des thèmes-clés touchant notamment la qualité des projets de développement, de partage des savoirs et d'information, de leur conception, à leur suivi et à leur mise en œuvre ; l'évaluation des activités de sensibilisation et d'information figurait aussi au programme. Ce forum a mobilisé plus de 80 personnes dans un climat chaleureux et constructif.

L'AG du 20 novembre 2021 s'est déroulée en un format exceptionnel, à l'Université ouvrière de Genève. Il s'agissait de prendre le temps de se retrouver et de s'appropriier les objectifs du Programme stratégique 2021-2024, sous forme de quatre ateliers participatifs. Chacun d'eux était consacré à un des quatre axes du programme : le renforcement de la dynamique institutionnelle de la FGC et de ses organisations membres (OM), la qualité des projets de coopération financés par le biais de la FGC, les activités de partage des savoirs pour soutenir la mise en œuvre

des projets, l'information et la sensibilisation du public genevois aux enjeux de globaux. Plus de 80 personnes – membres des OM et des instances – ont répondu présent·e·s et participé aux ateliers. Les discussions ont été animées, constructives et riches. Elles ont démarré grâce à l'appui de Marie Marchand, formatrice, facilitatrice et fondatrice de la société a-zimut consulting, qui a appuyé le Secrétariat dès la conception des ateliers. Les réflexions émanant des discussions sont présentées ci-dessous. Elles vont inspirer et orienter le Secrétariat en

vue d'atteindre les résultats attendus par nos partenaires institutionnels d'ici 2024. Sur certains thèmes, des séances d'approfondissement ou de suivi pourront être organisées. Un grand merci à toutes et à tous de leurs précieuses contributions qui nous apportent beaucoup.

Dossier rédigé par Émilie Anderson Mottier, Michaela Büschi, Catherine Dubouloz Chantre, Marie Iskander, Florian Tissot

ATELIER 1

Comment améliorer les échanges entre les organisations membres (OM) et la FGC tout au long du cycle de projet à l'aide de nouveaux outils informatiques ?

La FGC s'est fixé comme objectif de moderniser ses outils informatiques dans le but d'améliorer les interactions entre le Secrétariat et les diverses catégories d'acteurs, allant des OM et des membres des instances aux bailleurs de fonds. Le périmètre de l'outil souhaité intégrerait également la centralisation des bases de données (contacts, projets et financements), ainsi que les outils financiers et comptables, d'analyse, de reporting, et de communication institutionnelle.

Marie Iskander, coordinatrice de projets informatiques, a rejoint le Secrétariat en juin 2021 pour assurer le suivi de ce projet d'envergure. Le budget alloué a été fixé à 300 000 CHF pour les coûts d'installation et d'acquisition et à 33 000 CHF annuels pour les licences et la maintenance de l'outil. Une recherche de fonds auprès de la Loterie romande et de fondations devrait permettre de financer une partie de ce projet. Ce budget ne pourra pas couvrir l'ensemble des besoins identifiés et des priorisations seront nécessaires. Dans ce contexte, il est essentiel que les OM puissent exprimer leurs besoins et leurs attentes.

L'atelier sur l'objectif 1 visait à recueillir les attentes et les besoins des OM. Une quinzaine de participant-e-s ont identifié à chaque étape du cycle du projet (de l'annonce des planifications financières au dépôt du dossier et son analyse jusqu'au suivi des rapports et à la clôture du projet) les actions qui se déroulent de manière satisfaisante, les améliorations qui peuvent être apportées et les solutions envisagées pour améliorer les interactions avec la FGC à l'aide des nouveaux outils informatiques.

Fluidité des échanges

Deux sujets ont été immédiatement soulevés : la nécessité d'améliorer la fluidité des échanges entre les différentes parties prenantes grâce à de nouveaux outils informatiques et de disposer d'informations à jour en temps réel entre les membres d'une même OM.

Les interactions bilatérales par mail étant source de perte d'information au sein des équipes, il est apparu important aux membres des OM présents de disposer d'un portail qui leur serait dédié pour avoir accès en temps réel aux informations sur leurs projets. Il serait ainsi possible de suivre les projets selon leur statut d'avancement et de disposer des informations pertinentes comme les versions les plus à jour des documents du dossier, les calendriers des versements et les échéanciers des rapports à rendre au Secrétariat.

Il a été relevé qu'il était difficile pour les OM de suivre l'avancement de leur dossier entre les différent-e-s collaborateur-trice-s du Secrétariat ou des instances, alors qu'elles ont besoin de pouvoir suivre le traitement de leurs demandes, et de garder une trace des éléments d'échanges précédents, dans ce portail dédié.

OBJECTIF N°1 SPÉCIFIQUE

DYNAMIQUE INSTITUTIONNELLE

La dynamique institutionnelle de la FGC et de ses organisations membres est renforcée permettant une meilleure gestion des actions de coopération au développement



Au premier plan : Serge Ghinet, membre du Conseil (au centre), en discussion avec François Ribordy (La Florida) à droite et Christian Bosson (E-changer Genève) à gauche dans l'atelier 1.

© Florian Tissot

Améliorations liées au cycle du projet

- **Étape 1 :** concernant la première étape de l'annonce des projets dans la planification financière, les participant-e-s ont exprimé le besoin de pouvoir annoncer les projets dans ce portail dédié, qui leur fournirait des informations sur les possibilités de financements du projet en fonction de la situation de l'OM.
- **Étape 2 :** lors de la deuxième étape, le dépôt du dossier du projet, il a été proposé que l'outil puisse pré-remplir les documents du dossier du projet avec les informations dont le système dispose déjà, comme le nom et les informations sur l'OM. Il a été rappelé la nécessité de digitaliser le processus et d'arrêter de demander les versions imprimées des dossiers des projets. L'intérêt du portail à cette étape est de visualiser de manière dynamique les documents à rattacher, les commentaires associés, et de pouvoir suivre l'état d'avancement des demandes avec des confirmations formelles des modifications.
- **Étape 3 :** la troisième étape concerne l'analyse du dossier du projet par les instances de la FGC et son acceptation par le Conseil, puis la signature du protocole d'accord. C'est dans cette étape qu'il a été jugé essentiel d'améliorer le partage d'information concernant l'avancement du projet, de pouvoir suivre et enregistrer les différentes demandes et de connaître les dates des commissions et du Conseil concernant le projet.
- **Étape 4 :** l'étape de financement a mis en évidence le besoin pour l'OM de pouvoir visualiser les échéanciers prévisionnels de versement, et de suivre les différents versements du projet en fonction des paiements déjà réalisés et des soldes à financer.

- **Étape 5 :** s'agissant de l'étape du suivi et des envois des rapports, l'accent a été mis sur le besoin de consulter l'historique du suivi, de disposer d'un échéancier des différentes étapes et des rapports attendus et de bénéficier de notifications de rappels. Le souhait a été émis de pouvoir connaître le suivi des recommandations de la CT et des échanges qui y sont associés. Les participant-e-s ont souligné la pertinence des nouveaux canevas mis à disposition pour les projets.
- **Étape 6 :** lors de la clôture du projet, il a été proposé que les informations et les documents des projets soient tenus à disposition de l'OM sous forme d'archive.

De manière plus globale, les participant-e-s espèrent un outil qui garantisse une information partagée en temps réel et

qui favorise les initiatives *win-win* entre les représentant-e-s des OM et du Secrétariat ; il s'agit de trouver des solutions qui optimisent au mieux les tâches, à travers un outil visuel et agréable à utiliser.

À l'issue d'un premier tour d'échange, les participant-e-s ont pris connaissance des éléments des autres groupes pour pouvoir discuter des propositions émises en parallèle. L'idée du portail pour les OM a été plébiscitée avec un accent à mettre sur le suivi de l'avancement des demandes auprès du Secrétariat, notamment durant l'étape d'analyse et de validation du projet.

Le Secrétariat a pris bonne note des besoins ainsi exprimés et les intégrera au projet, dans la mesure de l'enveloppe budgétaire et des options retenues par le Conseil. ■

ATELIER 2

Comment mieux intégrer le principe de *country ownership* (« appropriation nationale ») dans les projets de développement afin d'améliorer la qualité de l'aide et son impact sur le développement ?

La thématique de *country ownership* ou « appropriation nationale » est considérée comme un aspect clé de la qualité et de l'efficacité des projets d'aide au développement dans de nombreux accords internationaux, dont en particulier la Déclaration de Paris. Pour la FGC aussi, cet aspect d'appropriation, que ce soit au niveau des bénéficiaires, des partenaires, des autorités ou encore des politiques publiques, doit être considéré à toutes les étapes du projet.

Plusieurs critères du label FGC, tels que la concertation, la viabilité des projets, l'autonomisation des populations bénéficiaires et la cohérence des projets notamment par rapport au cadre politique local, régional ou national, font écho à cet enjeu de l'appropriation nationale. Cette dernière est un élément essentiel de l'objectif 2 du Programme stratégique 2021-2024 de la FGC portant sur la qualité des projets.



© Marjolaine Rion

Échanges entre Alejandro Mackinnon (GeTM), Ron Ockwell (Quackers Genève) et Constanze Bunzemeier (Enfants du Monde).

OBJECTIF N°2 SPÉCIFIQUE

QUALITÉ DES PROJETS

Des projets de coopération au développement de bonne qualité sont financés par le biais de la FGC pour contribuer à la réalisation de l'Agenda 2030

Insertion des projets dans les politiques publiques

Étant donné l'amplitude de cette thématique et le temps alloué pour l'atelier, la réflexion a été ciblée sur un aspect du *country ownership* particulièrement complexe : **l'insertion des projets dans les politiques publiques des États et des collectivités décentralisées dans lesquels ils sont mis en œuvre.** En effet, s'il apparaît comme très important que les objectifs des projets soient cohérents par rapport au cadre politique local et qu'à terme, les démarches ou dispositifs mis en place soient repris par les autorités publiques, les OM et leurs partenaires se retrouvent souvent confrontés à d'importants défis.

L'atelier 2 visait à ouvrir un échange sur les expériences faites sur cette thématique afin d'élaborer collectivement des pistes pour y répondre.

Plus d'une vingtaine de représentant-e-s d'OM et d'instances de la FGC, ont participé à cet atelier organisé sous forme de *world café* en trois parties. Durant la première, les participant-e-s réparti-e-s par tables de quatre à cinq ont listé les difficultés rencontrées pour insérer leurs projets dans les politiques publiques. La deuxième a permis aux participant-e-s d'explorer des pistes pour répondre aux défis formulés. Enfin, en troisième partie, les personnes présentes ont passé en revue les défis et solutions avancés pour imaginer les stratégies les plus prometteuses.

Points clés ressortis de l'atelier

1 Principaux DÉFIS/DIFFICULTÉS relevés sur la problématique de l'insertion des projets dans les politiques publiques des États et des collectivités décentralisées dans lesquels ils sont mis en œuvre

Principaux défis relevés liés aux autorités (tant au niveau local, que régional ou national) :

- Résistance des autorités à vouloir considérer de nouvelles approches.
- Manque d'intérêt ou de volonté des autorités par rapport au projet.
- Vision des autorités en place liée à leur objectif politique sur le court terme.
- Changement régulier des dirigeants politiques ne permettant pas de faire un suivi des projets sur le long terme.
- Problèmes de corruption.
- Manque de moyens financiers.

Principaux défis relevés liés à la société civile :

- Certaines populations marginalisées ne sont pas prises en compte, voire sont menacées par des objectifs des politiques publiques.
- Les informations ne sont pas relayées au niveau de la société civile (ex. manque de connaissances de celle-ci sur ses droits).
- Manque de compétences par rapport à des démarches particulières (ex. plaidoyer).

Principaux défis relevés liés à des contextes de crise (tensions politiques, terrorisme, existence de groupes armés, déplacements internes des populations, catastrophes naturelles, crise sanitaire, etc.) :

- Priorités des politiques publiques tournées vers ces difficultés contextuelles.
- Besoins humanitaires devenant prioritaires par rapport à des actions de développement.
- Les stratégies utilisées pour des projets de développement ne sont plus adaptées face aux difficultés rencontrées.

Défis des relations Nord-Sud :

- Comment faire bouger les lignes sans tomber dans l'ingérence (ex. aspects genre, culturels, etc.) ?

- Risques d'approche *top-down* contraire à une démarche d'appropriation.
- Préjugés culturels entraînant des difficultés de collaboration entre les partenaires du Nord et les acteurs du Sud.
- Temporalité des projets financés par le Nord ne correspondant souvent pas à la durée nécessaire sur le terrain pour avoir des résultats (particulièrement sur des questions de plaidoyer, voir ci-dessous).

2 Principales PISTES relevées pour répondre aux difficultés/défis identifiés

Plusieurs stratégies mises en avant ont fait leurs preuves dans différents projets menés par les OM ; ces stratégies varient selon les contextes dans lesquels sont mis en œuvre les projets.

Règles générales sur le cadre d'intervention :

- Importance d'avoir une bonne connaissance du contexte, de la problématique locale, régionale et nationale, des acteurs et des aspects culturels.
- Le cadre d'intervention doit être clair pour ne pas se substituer à l'État : les partenaires et les acteurs doivent savoir dès le début du projet où le soutien commence et où il s'arrêtera.
- Les rôles de chaque acteur doivent être clarifiés et connus par chacun-e dès le début du projet.
- Une réflexion doit être menée dès l'identification du projet sur les effets d'entraînement possibles des actions prévues.
- La planification d'un projet doit considérer la durée nécessaire réelle pour sa mise en œuvre en tenant compte des aléas qui pourraient être rencontrés.

Principes de collaboration avec les acteurs locaux :

- Un dialogue fluide entre l'OM, son partenaire, les acteurs locaux et les bénéficiaires est nécessaire.
- Une implication des autorités politiques dès le début du projet est essentielle pour viser une appropriation et la pérennité du projet.
- Une prise en compte de tous les acteurs locaux, institutionnels et non institutionnels est nécessaire.
- La mise en avant des femmes dans les

projets et notamment dans des rôles des leadership est souhaitable pour favoriser la continuité et l'appropriation du projet par les acteurs.

- Un travail en réseau impliquant tous les acteurs doit être considéré.
- La sensibilisation et l'accompagnement des autorités ou des agents de l'État par rapport aux thématiques portées par le projet sont des aspects clés pour l'insertion des projets dans les politiques publiques.
- Le renforcement des organisations de base vis-à-vis des politiques en place est nécessaire pour assurer la continuité du projet d'une manière autonome.

Importance du plaidoyer (pour défendre une thématique, pour responsabiliser un État, contre la corruption, etc.) comme aspect essentiel pour l'insertion des projets dans les politiques publiques et décentralisées :

- Utilité de pouvoir s'appuyer sur des résultats concrets pour les efforts de plaidoyer (preuves par l'exemple avec l'utilisation de projets pilotes).
- Stratégie de croissance de l'intervention en commençant tout d'abord au niveau local et petit à petit (en s'appuyant sur des résultats) élargir le plaidoyer à des niveaux d'organisation politique plus larges (échelles régionale ou nationale).
- Importance de mener un travail de plaidoyer au niveau national tout en travaillant à un niveau local.
- Favoriser le travail en coalition pour améliorer l'impact du plaidoyer.
- Prise en compte du calendrier politique (et notamment d'éventuelles élections) dans la stratégie du plaidoyer.
- Importance d'accompagner les acteurs locaux et de renforcer leurs compétences en matière de plaidoyer.
- Ne pas négliger le plaidoyer international ou les instruments internationaux des Nations-Unies lorsqu'ils s'avèrent utiles pour des actions aux niveaux national ou local d'un projet.

Réflexions pour les financements des projets :

- Rechercher des mécanismes de financement à travers des partenariats public-privé.
- Informer les autorités des opportunités de partenariats public-privé.

- Dans les situations à contextes difficiles, encourager la flexibilité entre les financements pour l'aide humanitaire et les projets de développement.

3 Principaux VŒUX présentés par les participant-e-s

- **Suivi des impacts des projets:** pouvoir mettre en place, dans le cadre du financement des projets, un processus permettant le suivi des impacts du projet, plusieurs années après la fin de leur mise en œuvre (évaluation ex-post).
- **Capitalisation:** encourager les OM et leurs partenaires à investir davantage dans la capitalisation des projets, à partager les leçons apprises et les

expériences afin d'améliorer la qualité des projets.

- **Flexibilité:** permettre d'adapter la présentation des projets et du cadre logique aux besoins des partenaires afin de faciliter leur appropriation du projet.
- **Financier:** renforcer le travail de plaidoyer de la FGC pour que l'aide au développement atteigne le 0,7% et augmenter les frais de gestion octroyés par la FGC aux OM pour améliorer le suivi des projets.

S'il n'était bien sûr pas possible, au terme de cet atelier, de cerner la thématique dans toute sa diversité et de proposer des solutions aux défis rencontrés, ces discussions ont été très sti-

mulantes. Les nombreux enjeux soulevés et les pistes proposées basées sur des expériences de bonnes pratiques devraient encourager les membres de la FGC à continuer leur réflexion sur la thématique et à partager leurs exemples de réussite dans l'optique d'améliorer la qualité de l'aide et l'impact des projets de coopération au développement. Ces discussions seront aussi utiles au Secrétariat de la FGC qui a été invité à participer à la plateforme de réflexions et d'échanges de la DDC sur la question de la promotion et du respect du *country ownership* et du renforcement de la société civile. Ainsi les expériences des OM permettront de nourrir les échanges de cette plateforme qui seront par la suite également partagés avec elles. ■



Anne Simon (SeCoDev et Commission technique – au centre) échange avec (de gauche à droite) Philippe Egger (IRED), Loïc Merzlic (MCI), Danilo Lopez Agudelo (Traditions pour Demain) et Suzanne Lerch (urbaMonde) pendant l'atelier 2.

ATELIER 3

Guide sur la capitalisation : de quel type de supports méthodologiques les OM ont-elles besoin pour pouvoir développer des projets de capitalisation d'expériences ?

L'atelier consacré au guide de capitalisation avait plusieurs objectifs. Tout d'abord informer sur la démarche de production d'un document présentant la définition, les concepts et outils de la capitalisation que la FGC s'est engagée à développer dans le cadre de l'objectif 3 du Programme stratégique 2021-2024. Ensuite identifier les défis principaux rencontrés ainsi que les ressources mobilisées par les OM dans le cadre des projets de capitalisation. Finalement collecter des idées et des besoins en vue de la rédaction du guide et inviter les OM intéressées à contribuer à sa production.

L'atelier 3 sur le partage des savoirs a accueilli 15 personnes, dont dix représentant-e-s d'OM et cinq membres des instances dans une ambiance ouverte, curieuse et constructive. Les membres de la CPDS se sont mobilisé-e-s pour la préparation de l'atelier et ont pris une part active dans son déroulement. Ce fut une occasion précieuse pour la Commission de pouvoir échanger directement avec les OM sur le thème de la capitalisation et de souligner sa disponibilité pour accompagner et appuyer les OM qui souhaitent développer des projets de partage des savoirs¹.

Clarification des notions

L'atelier a démarré en plénière avec un temps dédié à la clarification des notions et du cadre liés à la capitalisation. Autour de la définition posée par la FGC en 2019², les participant-e-s ont pu mieux comprendre ce qu'est la capitalisation d'expériences et ce qu'elle n'est pas. La nécessité de placer l'apprentissage au cœur des démarches, d'impliquer les acteurs et actrices des projets sur le terrain a notamment été rappelée. Il s'agit de plus d'un processus en plusieurs étapes, généralement plus évident à mener avec l'appui d'une facilitation. Le guide reviendra plus en détail sur ces notions et apportera une méthodologie pour appuyer les OM intéressées.

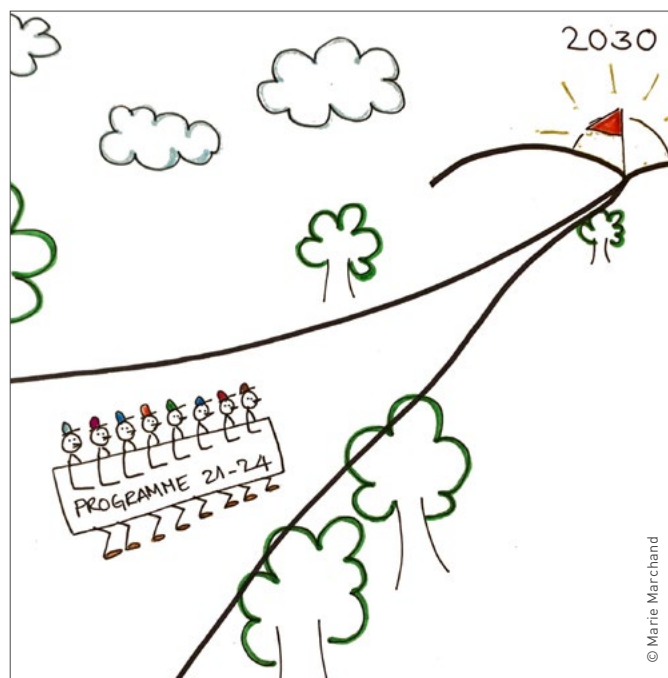
Puis les participant-e-s ont été réparti-e-s dans des sous-groupes qui ont travaillé sur la base des témoignages de Traditions pour Demain et de Tourism for Help (dans le cadre du travail de la Plateforme souveraineté alimentaire), à partir d'un de leur projet de partage des savoirs. Cette phase a renforcé la partie interactive de l'atelier.

Enfin, les personnes présentes ont été invitées à faire ressortir les éléments identifiés comme marquants dans les projets de capitalisation, à partir des témoignages et de leurs propres expériences, en particulier par rapport aux facteurs de motivation, aux défis rencontrés, aux ressources mobilisées, aux plus-values apportées et aux leçons apprises. L'idée n'était

OBJECTIF N°3 SPÉCIFIQUE

PARTAGE DES SAVOIRS

La mise en œuvre des projets de développement et le travail en réseau sont soutenus par des activités de partage des savoirs



1 La FGC soutien deux types de projet de partage des savoirs : les projets « études et bilans » qui sont des démarches de capitalisation et les projets « échanges et apprentissages » sous la forme d'ateliers de travail. Les définitions complètes figurent dans le *Manuel de la FGC - section 6 - Partage des savoirs*.

2 Voir *Manuel FGC 2021 Section 6.1 / p.173* : « La capitalisation d'expériences est un processus itératif centré sur l'apprentissage par lequel une expérience (avec ses succès et ses échecs) est identifiée, valorisée et documentée sur différents supports. Ce processus systématique est mené avec les personnes directement concernées et permet de tirer des enseignements et de dégager des bonnes pratiques. L'objectif est de pouvoir consolider, réorienter et améliorer les pratiques pour garantir la qualité des projets. Les enseignements sont partagés afin que d'autres puissent s'approprier les éléments pertinents. »

pas d'avoir une liste exhaustive, mais de faire émerger des éléments clés et transversaux aux projets de capitalisation et de les mettre en discussion au sein du groupe. En effet, bien que portant sur des thématiques très différentes, les projets de capitalisation rencontrent des enjeux communs.

Les facteurs de motivation

Différents facteurs motivent le démarrage d'un projet de capitalisation. Parmi les points relevés: la nécessité de pouvoir répondre aux besoins des partenaires, de faire avancer le projet dans des perspectives propres à maintenir, préserver ou transmettre des savoirs (locaux) mais aussi de répondre aux contraintes globales comme le changement climatique ou l'exode rural. Il peut aussi être question de documenter et valoriser l'expérience afin d'avoir des outils nécessaires pour le plaider ou de revoir sa stratégie d'intervention. Un facteur central est aussi la grande plus-value du travail collectif et participatif. Dans tous les cas, le groupe a souligné l'importance de bien définir le sujet de la capitalisation, de savoir prioriser et faire des choix avant de démarrer une démarche de capitalisation.

Les plus-values de la capitalisation

S'agissant des succès et plus-values de la capitalisation, ont surtout été relevés :

- les dimensions liées à la création ou au renforcement du réseau (thématique, géographique ou au niveau des partenaires de terrain) ;
- l'intérêt de la valorisation des expériences du terrain, des savoirs des communautés, de la coopération Sud-Sud ;
- la plus-value de prendre le temps d'une réflexion qui permet d'intégrer une analyse externe pour améliorer ou réorienter les actions ;
- finalement, en lien avec le contexte sanitaire actuel, est ressorti l'important bénéfice retiré de l'appropriation des nouvelles technologies de l'information et de la communication et de la dématérialisation.

L'enjeu des ressources

Le groupe a noté qu'en termes de ressources, dans les projets de capitalisation, il s'agit de mobiliser le plus grand nombre d'acteurs et actrices en lien avec la mise en œuvre concrète des projets, et que cela soulève des enjeux importants liés à la disponibilité des personnes concernées (notamment pour les bénévoles). D'où l'importance d'une coordination et/ou d'une facilitation tout au long de la démarche de capitalisation. La mobilisation de compétences externes, par exemple pour la rédaction, afin d'avoir des produits finaux attractifs et qui puissent atteindre différents publics est aussi un facteur à considérer. L'accès aux financements est bien sûr indispensable et les soutiens existant au niveau de la FGC pour les projets de partage des savoirs des OM ont été rappelés (voir note 1).

À propos des leçons apprises

Un grand nombre de leçons apprises a pu être identifié, à la fois au niveau opérationnel des projet concernés, mais aussi à un niveau plus macro, qui nous intéresse ici. Tout d'abord le contexte de la pandémie a rappelé la nécessité de devoir répondre aux imprévus et d'avoir une stratégie de gestion des

risques, y compris pour les projets de capitalisation qui doivent intégrer cet outil, mais qui peuvent aussi apporter des pistes de solutions pour adopter de nouvelles approches ou outils. Au niveau de la conception des projets, plusieurs éléments clés sont ressortis en lien avec la planification et l'organisation (bien définir sur quoi on va capitaliser, comment, avec qui, pour qui, avec quel livrable, etc). La question de la diffusion des résultats, étape qui doit être réfléchiée dès le départ si l'on souhaite que la démarche soit largement partagée et qu'elle contribue à améliorer la pratique sur terrain, a été relevée. Finalement, une vraie mobilisation et intégration des parties prenantes et des partenaires est la clé pour donner réellement vie à la capitalisation et assurer une appropriation et un impact final à la démarche.

Collaboration pour réaliser le guide

Ces différents éléments clés sont utiles pour la suite du travail sur le guide destiné aux OM, aux instances de la FGC et des fédérations cantonales. La présidente de la CPDS a rappelé que la Commission a initié ce travail car elle a constaté qu'il y a une réelle demande de renforcement et de mise à disposition de contenu et d'outils sur la capitalisation au sein de la FGC et du FEDERESO. Le projet va démarrer concrètement début 2022 avec l'appui d'un-e mandataire externe pour l'accompagnement et la rédaction du guide. Un groupe de travail, incluant des représentant-e-s d'autres fédérations cantonales et sous la responsabilité de la CPDS de la FGC suivra le projet. Le guide sera disponible a priori à la fois dans un format imprimé et numérique, avec une forte dimension pratique. Cet atelier est donc une étape importante qui a permis de consulter les OM pour pouvoir les intégrer dans la suite du projet selon leur intérêt pour la démarche.

L'atelier a aussi été l'occasion de croiser les regards et de partager des réflexions selon différents niveaux d'expériences liées à la capitalisation, entre les OM et des membres des instances. Pour un certain nombre de participant-e-s, il a permis de se familiariser avec les enjeux des démarches de capitalisation, de poser des questions, de recevoir des réponses avec des illustrations concrètes, afin de mieux se préparer et d'avoir envie de se lancer dans de telles démarches. Les échanges ont aussi confirmé le besoin accru pour les OM qui sont au début d'une démarche de capitalisation d'être d'accompagnées et de pouvoir échanger avec d'autres OM plus expérimentées. Dans ce sens, les OM ont souligné l'intérêt du guide pour les soutenir. Des points d'attention ont été soulevés par les participant-e-s pour cet outil de référence, à savoir d'inclure des exemples de projets qui servent de source d'inspiration et présentent des outils pratiques pour la réalisation des projets de capitalisation. Également l'intérêt de porter une attention particulière à l'étape de communication et dissémination des résultats afin de valoriser et de partager le travail accompli. Certaines OM ont manifesté le souhait de collaborer pour la réalisation du guide et proposé à la FGC de former un groupe de travail, qui pourrait être sollicité tout au long du processus.

La CPDS a bien pris note de l'intérêt des OM de contribuer à la réalisation du guide et s'en réjouit. Toutes les OM seront informées durant le premier semestre 2022 des modalités de participation qui seront mises en place. ■

ATELIER 4

Comment évaluer l'impact auprès du public des activités de sensibilisation et d'information de la FGC et des projets d'information des OM ?

Le Programme stratégique 2021-2024 prévoit le développement de méthodologies appropriées pour évaluer l'effet auprès du public des activités de sensibilisation et d'information de la FGC et des projets d'information présentés par les organisations membres (OM).

Ces activités prennent souvent la forme de tables rondes, de publications imprimées, d'activités en milieu scolaire, d'événements culturels comme des expositions de photos, des spectacles, des projections de films ou des émissions de télévision, comme *Esprit solidaire*.

Actuellement, les indicateurs utilisés pour mesurer les résultats de ces activités sont essentiellement quantitatifs: nombre de participant-e-s à une table ronde, nombre d'articles publiés dans les médias, calcul des audiences, nombre de publications distribuées, etc.

Développer des indicateurs plus qualitatifs donnera la possibilité de mieux cerner les effets des activités de sensibilisation et d'information sur les publics concernés. Ont-elles permis de toucher une audience peu informée des enjeux du développement ? L'ont-elles intéressée et encouragée à se renseigner davantage ? Ont-elles permis une prise de conscience, voire un changement d'opinion, d'attitude ou de comportement (une consommation plus durable, un engagement bénévole, un soutien financier à une ONG, par exemple) ?

Le défi est de taille, peu d'expériences ayant encore été menées dans ce domaine. L'atelier a réuni 18 personnes représentant les OM, le Conseil, la Commission d'information et le Secrétariat.

Deux expériences d'évaluation

Il a démarré par deux partages d'expérience. Marion Petrocchi, chargée de communication événementielle et des bénévoles à la section genevoise d'Helvetas, a notamment détaillé la démarche d'évaluation entreprise autour de l'exposition *Global Happiness*, qui porte sur le thème du bonheur durable au niveau individuel et collectif. Cette évaluation est menée en collaboration avec la Haute École zurichoise de sciences appliquées (ZHAW). Dans un premier temps, elle a passé par un questionnaire remis à 800 personnes à Genève, Lausanne et Zurich pour leur demander leur avis sur l'exposition (notamment combien de temps elles y ont passé, quelle est leur appréciation selon les sujets abordés, ce qu'elles ont appris et retenu, sur quels aspects la sensibilisation a-t-elle opéré et quelles actions la visite de l'exposition pourrait entraîner ?). Dans un deuxième temps, des visiteur-euse-s ayant donné leur autorisation seront recontacté-e-s pour une nouvelle enquête afin d'observer un éventuel changement de comportement.

OBJECTIF N°4 SPÉCIFIQUE

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Le public genevois (grand public, jeunes, élu-e-s et milieux spécialisés) est informé et sensibilisé aux enjeux globaux dans le cadre de l'Agenda 2030

David Naville, responsable du pôle thématiques Monitoring et Évaluation à Terre des Hommes Suisse, a exposé la démarche menée auprès d'élèves de l'école primaire ayant reçu en classe une sensibilisation de 90 minutes sur les droits de l'enfant. À l'issue de cette activité, les enfants ont fait une évaluation ludique montrant les connaissances nouvellement acquises et l'envie de s'engager (ou non) pour les droits de l'enfant. Les résultats servent à adapter l'animation, à mieux comprendre ce que les écolier-ère-s ont compris et quelles compétences ont été acquises.

Après ces présentations en demi-groupe, les participant-e-s se sont rassemblé-e-s en plus petits cercles afin de réfléchir aux types d'évaluation qui pourraient s'appliquer aux activités les plus souvent menées par les OM et la FGC.



Marion Petrocchi (à droite) partage l'expérience d'Helvetas avec (de gauche à droite) Isabelle Lutz (GeTM), Seign-Goura Yorban (Swissaid Genève) et Nohtani Bahishta (AWRA).

© Catherine Dubouloz Chantre

1 Tables rondes, conférences et débats

La nécessité d'avoir défini un public cible et un objectif clair pour l'événement reste primordiale. De même que la qualité des intervenant-e-s, des questions et des échanges avec le public.

Pistes pour mesurer les résultats :

- Apéro post-événement et qualité des discussions informelles.
- Montant des dons reçus à l'issue de l'événement (par le biais d'un chapeau ou d'autres moyens).
- Proposer des actions concrètes de changement de comportement et d'engagement.
- Utiliser l'application en ligne ou sur téléphone portable Mentimeter pour faire une brève évaluation (de la satisfaction ou des connaissances) à la fin de l'événement.
- Prendre le contact des participant-e-s pour leur soumettre ensuite un questionnaire.
- Réaliser sur le vif des mini-interviews du public.

2 Publications imprimées (brochures, flyers, livres, revues, articles)

La mesure d'impact de cette activité suscite le plus de questionnements : comment bien définir le public cible pour

parvenir à l'atteindre ? Comment identifier le lectorat ? Comment savoir si la publication a été lue et quelle partie l'a été ?

Pistes pour mesurer les résultats :

- Demander le retour des lecteur-trice-s d'un groupe cible.
- Articles relayés dans les médias, y compris spécialisés ; *posts*, réactions, débats et partages suscités sur les réseaux sociaux après la publication d'un document.
- Observer les effets lors de futures votations ou autres actions.
- Organiser un événement après une publication pour en mesurer la compréhension et l'impact.
- Organiser un concours ou lancer un questionnaire.
- Taux de vandalisme des affiches.

3 Activités en milieu scolaire, sensibilisation dans les classes

La sensibilisation dans les écoles offre d'intéressantes perspectives pour l'évaluation, le public étant identifié (la classe) et atteignable, en tout cas pour une évaluation ludique à la fin de l'activité. L'implication des enseignant-e-s reste néanmoins déterminante, soit pour transmettre un questionnaire dans un deuxième temps, soit pour ancrer la problématique traitée dans d'autres volets du programme scolaire. La sensibilisation aura d'autant plus d'impact qu'elle s'inscrira dans le temps, sera intégrée

dans un projet didactique plus large et ne restera pas une activité *one shot*.

Pistes pour mesurer les résultats :

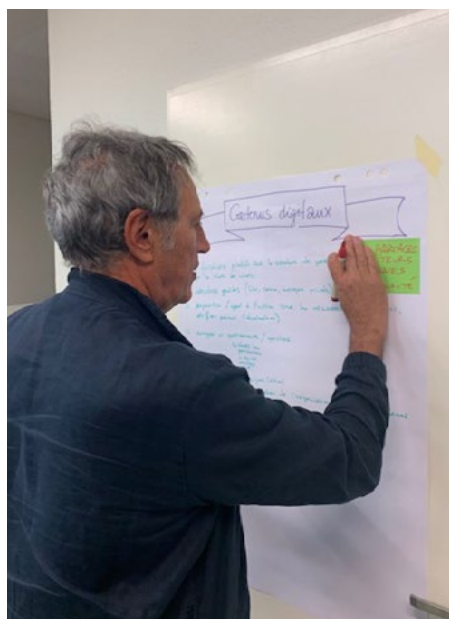
- Faire remplir un questionnaire d'acquisition des compétences aux enfants, avant et après l'activité. Évaluer l'acquisition des connaissances par des épreuves, des récitations.
- Faire remplir un questionnaire aux enseignant-e-s sur les réflexions générées en classe après l'activité.
- À la fin de l'activité, évaluer son taux de popularité (par des smileys ou l'application Kahoot).
- Récolter des témoignages des élèves.
- Suivre un groupe d'enfants sur le long terme.
- Pré et post-communication sur la thématique (pas de *one shot*).
- Taux de participation des parents à un événement de fin d'année organisé sur le thème de l'activité de sensibilisation.
- Taux d'intégration de la thématique dans le programme scolaire romand (PER).

4 Événements culturels (expositions de photo, spectacles, festival de cinéma, etc.)

Les activités culturelles ont provoqué de nombreuses idées, dont certaines reprennent celles des tables rondes, le public étant parfois plus facilement atteignable en vue d'un questionnaire ou d'un sondage.

Pistes pour mesurer les résultats :

- Questionnaire, sondage sur le moment par des personnes physiques ou en ligne, via une tablette ou un téléphone portable pour savoir si les visiteur-euse-s/spectateur-trice-s recommanderaient l'événement à leur entourage.
- Questions en ligne avec Mentimeter.
- Questionnaire dans un second temps ; penser à recueillir les contacts sur place.
- Borne à smiley à la sortie de la salle.
- Évaluer le temps passé à l'événement.
- Prévoir un livre d'or.
- Débat de bord de scène avec les artistes.
- Taux de visite du site web après le spectacle.
- Réaliser un micro-trottoir.



Pierre Olivier, vice-président de la FGC, et David Naville (Terre des Hommes Suisse), durant l'atelier 4.

5 Activités et contenus digitaux (podcasts, vidéos, posts, etc.)

Par le biais des services gratuits d'analyse d'audiences de Google ou des réseaux sociaux, les sites web et les réseaux sociaux offrent de nombreuses possibilités de connaître le public qui les fréquente.

Pistes pour mesurer les résultats :

- **Réseaux sociaux :**
 - se focaliser plutôt sur le nombre de partages que le nombre de vues ;
 - nombre de partages par des visiteurs externes à la communauté ;
 - nombre d'interactions générées après la publication d'un contenu (*likes*, commentaires, messages privés) ;

- nombre d'interactions générées suite à des propositions d'appel à l'action (#, photos, appels aux dons, etc.).

- **Site web ou réseaux sociaux :**
 - temps de visionnement des vidéos ou d'écoute des podcasts.
- **Site web :**
 - nombre de téléchargements des contenus ;
 - nombre moyen de pages visitées sur le site et temps passé sur les pages ;
 - nombre d'inscriptions à une newsletter générées par la mise en ligne d'un contenu ;
 - Interview (par des membres de l'OM) de leurs proches non membres sur la réception des contenus.

Premier jalon dans la réflexion

Les discussions ont parfois soulevé autant de questions qu'elles ont généré de pistes de solutions. Précisons que cet atelier marque un premier jalon dans la réflexion. Il a permis d'amorcer le travail de mise en place d'indicateurs qualitatifs, de partager des pratiques existantes, de poser de premières pistes adaptées à nos contextes et d'identifier les principales difficultés.

Le travail sur ce sujet se poursuivra ces prochains mois, au sein du Secrétariat et de la Commission d'information, en collaboration avec les OM qui en formuleraient le désir. ■



Marie Marchand (en haut au centre), formatrice et facilitatrice, présente le concept et les thèmes du Forum de l'AG : quatre ateliers participatifs pour réfléchir et avancer ensemble, membres des OM et des instances, sur des thèmes-clés du Programme stratégique 2021-2024.

©Florian Tissot



Nouveaux visages dans les instances de la FGC

Stanislas Zuin entre au Conseil de la FGC



© DR

Stanislas Zuin a été élu au Conseil de la FGC lors de l'AG du 20 novembre 2021. Consultant en gouvernance, audit et investigation, il est également chargé de cours en finances publiques et audit à l'Université de Genève. Ancien président de la Cour des comptes de Genève, cofondateur de la Chambre genevoise de l'économie sociale et solidaire, il appor-

tera à la FGC ses compétences en gouvernance, gestion des risques, audit, finances et systèmes de contrôle interne. Dans le domaine de la coopération, il a effectué différentes missions, notamment pour le World Civil Society Forum ou la Fondation Cheshire, et possède un certificat de spécialisation en études du développement de l'ex-IUED.

Stéphanie Garde élue à la Commission technique



© DR

Stéphanie Garde a été élue à la Commission technique lors de cette même AG. Titulaire d'un master en gestion de l'humanitaire et développement des ONG, elle a travaillé pendant 10 ans dans la gestion de projets de développement, notamment des projets de protection de l'enfance. Elle est actuellement responsable de projets pour la Fondation pour l'éradication du travail

des enfants dans la culture du tabac et supervise l'exécution de projets en Afrique, Asie et Amérique latine.

Providence Ngoy élu à la Commission technique



© DR

Également élu lors de l'AG, Providence Ngoy entre aussi à la Commission technique. Titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Genève sur le thème de la mise en œuvre des droits sociaux, économiques et culturels dans les pays en développement, ainsi que d'une maîtrise universitaire avancée en droit international humanitaire, il a été chercheur et coordi-

nateur de nombreux projets de développement à Genève et en Afrique (RDC et région des Grands Lacs). Originaire de la RDC, il est actif au sein de plusieurs ONG, comme Dignité Impact.

Leny Mora élu à la Commission de contrôle financier des comptes



© DR

Leny Mora succède à Valérie Bouloudani à la Commission de contrôle financier des comptes comme vérificateur des comptes. Titulaire d'un master en coopération internationale et communication multilingue de l'Université de Grenoble, il travaille depuis cinq ans pour SeCoDev, actuellement en tant que responsable du programme Afrique. Il a ainsi développé ses

compétences en gestion de projet, approches stratégiques et suivi budgétaire des programmes et plans d'action.



UN GRAND MERCI AUX SORTANTS

L'AG a pris congé de plusieurs personnes: **Valérie Bouloudani** qui a été membre de la Commission de contrôle financier des comptes, **Véronique Favreau** de la Commission technique et **Gwendoline de France** de la Commission d'information.

Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement dans ces instances.



RÉSERVEZ LES DATES DES PROCHAINES AG

- La prochaine Assemblée générale de la FGC aura lieu le **24 mars 2022**.
- La date pour une éventuelle AG de réserve est le **16 juin 2022**.

Évolution des modalités d'élection pour la présidence de la FGC

L'AG du 20 novembre 2021 a pris acte des modalités d'élection de la présidence de la FGC retenues par le Conseil. En effet, lors de l'AG du 18 mars 2021, René Longet, élu président de la FGC en novembre 2012 (avec entrée en fonction au 1^{er} février 2013) avait annoncé aux organisations membres (OM) qu'il ne briguerait pas de nouveau mandat en mars 2022 (voir le *Quoi de neuf* n° 201, de mai 2021).

Depuis lors, des démarches ont été lancées afin de repourvoir ce poste stratégique. Dans un courrier du 28 avril 2021, les OM ont été invitées à suggérer des personnalités qui pourraient être approchées pour cette fonction. En parallèle, les membres du Conseil ont précisé les qualités requises, puis identifié une liste de profils proches de la FGC mais extérieurs à celle-ci. Après quelques démarches infructueuses, d'autres voies ont été recherchées.

À l'instar d'autres fédérations cantonales de coopération ou d'organisations d'importance ayant évolué vers une « prési-

dence tournante », le Conseil a décidé de s'inspirer de cette pratique. Il a retenu que la présidence de la FGC sera assumée selon un système de rotation par un·e membre du Conseil, par tranche renouvelable de deux ans, l'élection de la ou du président·e (et du ou de la vice-président·e) restant comme actuellement l'affaire de l'Assemblée générale.

Favoriser la dynamique au sein du Conseil

Un tel tournus favorisera la dynamique au sein du Conseil, permettant à ceux ou celles qui le souhaitent d'envisager un engagement plus soutenu mais sur une période limitée dans le temps. À mi-mandat, soit une année avant les nouvelles élections statutaires, le Conseil devra identifier parmi ses membres la personne qui sera proposée à l'élection l'année suivante. Le ou la président·e en charge aura préséance pour se proposer pour un nouveau mandat, mais si il ou elle ne le souhaite pas, un·e autre membre du Conseil sera désigné·e.

Afin d'éviter un cumul des rôles, les président·e·s de commissions ne peuvent pas ajouter à leur fonction celle de président·e ou vice-président·e de la FGC. Enfin, concernant la vice-présidence, il n'y a aucun automatisme à ce que le ou la vice-président·e devienne président·e.

Deux excellentes candidatures pour mars 2022

Ces nouvelles modalités établies et selon les disponibilités des personnes présentes, le Conseil se réjouit de pouvoir proposer aux élections, lors de l'AG du 24 mars 2022, pour la période 2022-2024, à la présidence Dominique Rossier (actuellement coprésidente de la Commission technique) et à la vice-présidence Pierre Olivier (vice-président depuis mars 2021), deux personnalités aux compétences confirmées.

Un nouveau ou une nouvelle coprésident·e de la CT sera également proposé·e au vote de l'AG statutaire. ■

Perspectives favorables pour le budget 2022

Lors de l'AG, Florian Tissot, secrétaire exécutif de la FGC, a présenté le budget 2022 de la FGC, les perspectives de financement et les quotas (qui restent identiques à l'année précédente).

Budget 2022

Dans le budget 2022, les augmentations octroyées par les trois principaux partenaires financiers de la FGC (DDC, État de Genève et Ville de Genève) pour la période quadriennale 2021-2024 ont été reconduites, a expliqué Florian Tissot, ajoutant qu'« une perspective prudente en ce qui concerne l'évolution des subventions

des communes genevoises a été adoptée ». Le budget 2022 présente un total des produits de 13 259 130 CHF et un total des dépenses de 13 391 918 CHF, ce qui représente un déficit net de 4 771 CHF.

Il comprend le montant prévu pour les nouveaux outils informatiques de gestion (voir p. 3) soit 371 080 CHF, dont 200 000 CHF seront couverts par de la recherche de fonds privés, et le reste, soit 171 080 CHF, pris en charge par la FGC via un amortissement sur 4 ans, ce qui représente une charge de 42 770 CHF par année.

Le budget a été adopté par l'AG tel que proposé.

Planification financière

S'agissant de la planification financière, le montant des engagements de financement des projets s'élevait au 20 novembre 2021 à 8 784 077 CHF sur les montants budgétés de 11 140 000 CHF, laissant des ressources disponibles en début d'année de 2 355 923 CHF. Aucun projet n'est actuellement en liste d'attente. ■



Le délai d'envoi des planifications financière 2022-2023 et pour les nouveaux projets est fixé au **31 janvier 2022**.

Émission *Esprit solidaire* : annoncez-vous pour participer !



Changement en perspective dans la collaboration avec Léman Bleu pour l'émission *Esprit solidaire*. La journaliste Priscilia Chacon, qui a réalisé les magazines depuis le début de l'émission en septembre 2018, quitte la chaîne de télévision locale pour un autre poste journalistique.

Ce départ n'empêche pas l'émission de continuer. Un autre journaliste de la chaîne, Philippe Verdier, prendra le relais de Priscilia Chacon à partir de janvier 2022 pour présenter *Esprit solidaire*. Philippe Verdier est un visage connu des téléspectateur-trice-s de Léman Bleu et de certaines organisations membres (OM) de la FGC puisqu'il présente le magazine *Go Solutions Durables*, consacré au développement durable.

Esprit solidaire conserve sa formule actuelle : un reportage avec des images du terrain présentant le projet d'une OM de la FGC et une interview à Genève d'un-e représentant-e de cette ONG. L'émission évoque chaque mois l'engagement local de l'esprit solidaire. Elle informe et sensibilise les téléspectateur-trice-s à

la coopération au développement et permet de leur faire découvrir les contributions des OM de la FGC à la réalisation des Objectifs de développement durable. Si vous souhaitez participer à l'émission, vous pouvez vous annoncer à [Catherine Dubouloz](#), chargée de communication de la FGC. Pour être éligible, il faut notamment pouvoir disposer d'images vidéo de qualité, soit tournées lors d'une mission de terrain après une formation à Léman Bleu, soit tournées par les partenaires de terrain ou des professionnels de l'image.

Retrouvez les émissions précédentes

Après l'émission de septembre sur l'exposition de photos de Jardins de Coccagne – Solidarité Nord et Sud, le magazine d'octobre a été consacré aux activités de protection des droits de l'enfant menées par Terre des Hommes Suisse au Pérou et à Genève, notamment grâce au projet de solidarité énergétique Robin des Watts ; ce projet bénéficie à une centaine d'écoles dans des pays du Sud, il permet d'améliorer les conditions

d'étude des écolier-ère-s, notamment au Pérou, dans la région de Cusco, à 3500 mètres d'altitude.

L'émission de novembre a mis en valeur le baromètre de la solidarité internationale 2020 (lire en page 16) ; la dernière émission de l'année a présenté un projet de Kallpa, au Pérou, dans la région andine d'Acomayo, à trois heures de route de Cuzco. Il mise sur la formation des jeunes au niveau secondaire et sur le soutien à l'entrepreneuriat pour donner de meilleures perspectives d'avenir aux adolescent-e-s de cette région rurale. Le projet s'attache également à améliorer la santé des jeunes, en prévenant les violences de genre, les grossesses précoces, la consommation d'alcool et de drogue. ■



Toutes les émissions peuvent être retrouvées sur l'onglet dédié du [site de la FGC](#).



L'école primaire de Tinke, à plus de deux heures de route de Cusco, au Pérou, a bénéficié du programme Robin des Watts : les salles de classes ont été isolées, permettant d'y réchauffer la température.

Nouveaux canevas de rapports financiers des projets de développement

En janvier 2022, cela fera une année qu'auront commencé les projets de développement présentés avec le format de budget en vigueur depuis janvier 2021. Les rapports financiers de ces projets (intermédiaires et finaux) devront dorénavant être présentés avec les nouveaux canevas adaptés aux décisions budgétaires en vigueur depuis le début de l'année (selon la 2^e édition du *Manuel de la FGC*).

Ces canevas de rapports financiers (intermédiaires et finaux) pour les projets de développement et d'échange avec des volontaires se trouvent [sur le site web de la FGC](#) sous l'onglet « La FGC », puis

le sous-onglet « *Manuel de la FGC* (dès 2021) » avec les autres canevas de rapports de la section 4 du *Manuel*.

Documents d'aide

Afin de faciliter l'utilisation de ces nouveaux canevas, des documents d'aide ont été insérés au bas de cette page sous la rubrique « Documents et vidéos de soutien ». Les documents sont délibérément présentés en format Excel afin de permettre aux OM de voir les formules utilisées dans les canevas.

Un café-débat sera organisé en janvier (voir page 20) pour présenter ces canevas. Les coordinatrices de projets de dé-

veloppement pourront aussi répondre à d'éventuelles questions relatives à leur utilisation.

À noter aussi que de petites corrections ont été apportées aux canevas de budgets et de rapports financiers déjà disponibles en ligne. Pour cette raison, il est conseillé de toujours utiliser les dernières versions en ligne de ces documents.

Enfin nous profitons de rappeler aux OM qu'afin de pouvoir répondre aux exigences des bailleurs, il est important de soumettre les rapports des projets dans les délais qui ont été impartis. ■

Information sur les systèmes de contrôle interne

La FGC s'est engagée auprès de la DDC à atteindre certains objectifs institutionnels (voir le [QDN n° 201](#) de mai 2021). L'un d'eux prévoit qu'en juin 2022, « 80% des OM qui soumettent un projet à la FGC disposent d'un système de contrôle interne (SCI) adapté à leurs besoins ».

Afin de valider cet indicateur, la FGC demande aux OM de faire parvenir au Secrétariat une Déclaration sur l'honneur certifiant de la mise en place d'un SCI, conformément au mail adressé le 8 octobre 2021. En novembre 2021, seuls 27 OM ont retourné ce document. ■

Sondage auprès des OM sur l'impact de la pandémie

Les fédérations cantonales de coopération rassemblées sous la bannière du FEDERESO s'associent pour proposer un questionnaire visant à prendre la mesure de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur leurs organisations membres et sur les projets cofinancés dans les pays du Sud et de l'Est. Les réponses obtenues donneront à chacune des fédérations cantonales la possibilité d'établir une analyse de la situation tant en Suisse que sur le terrain. Ainsi chaque fédération disposera de données objectives qui permettront de gérer au mieux les conséquences de la pandémie de Covid-19.

La période de référence de l'enquête débute en mars 2020 avec le décret de l'état de situation extraordinaire et porte jusqu'à aujourd'hui (décembre 2021).

Pour les ONG membres de plusieurs fédérations cantonales, nous vous prions de renvoyer une seule réponse. ■

DOCUMENT À RETOURNER



Nous invitons celles qui ne l'ont pas encore fait de nous retourner ce document **dans les meilleurs délais**. Nous avons instamment besoin de cette information pour le rapport intermédiaire attendu par la DDC au début du printemps 2022.

RENOI DU QUESTIONNAIRE



Nous demandons à chaque OM de bien vouloir répondre au questionnaire **d'ici au 22 décembre 2021**. Le temps pour y répondre est de 15 minutes environ. Par avance, nous vous remercions de participer à cette enquête.



Catherine Schümperli Younossian, secrétaire générale de la FGC; la conseillère d'État Nathalie Fontanet; Gilbert Vonlanthen, président de l'Association des communes genevoises (ACG) et Chiara Barberis, cheffe de service de l'Agenda 21-Ville durable lors de la conférence de presse du 14.10.2021.

STATISTIQUES 2020

Ralentissement de la progression du financement de la solidarité internationale

Selon le baromètre 2020 publié par la FGC, les montants totaux consacrés aux projets de solidarité internationale par les collectivités publiques genevoises ont augmenté de 1,3 million (+4,3%) par rapport à 2015. Mais la vigilance reste de mise : seules 13 communes dépassent le 0,7% et le financement communal de la solidarité internationale en pourcentage des charges de fonctionnement a reculé.

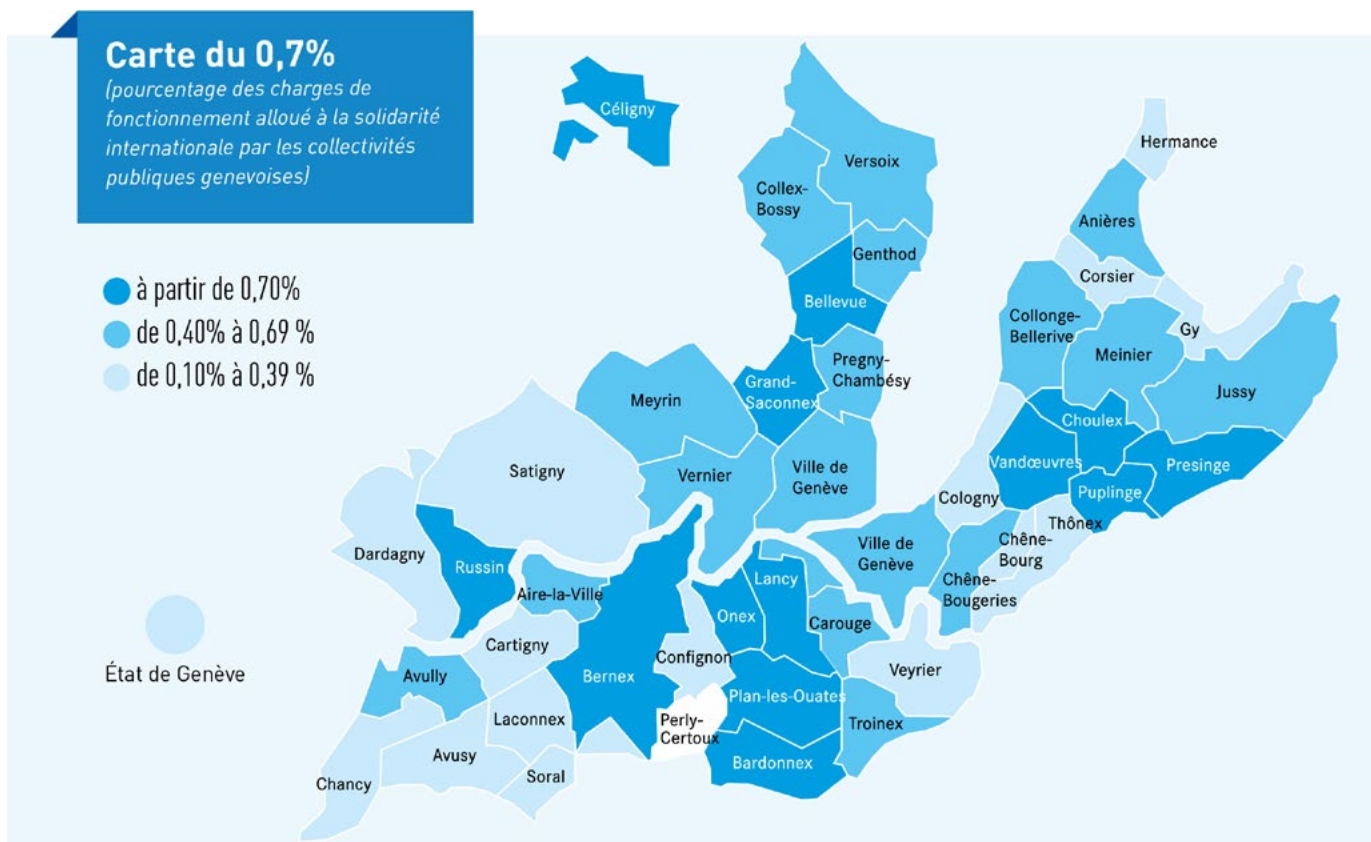
La 8^e édition des statistiques *Solidarité Genève Sud* a été présentée le 14 octobre 2021 au Club suisse de la presse. Nathalie Fontanet, conseillère d'État chargée du Département des finances et des ressources humaines, Gilbert Vonlanthen, président de l'Association des communes genevoises (ACG), Chiara Barberis, cheffe de service de l'Agenda 21-Ville durable (Ville de Genève), Catherine Schümperli Younossian, secrétaire générale de la FGC, et René Longet, président, ont pris la parole. Plus de 50 personnes ont participé à l'événement : élu·e·s communaux et re-

présentant·e·s des administrations en charge de la solidarité internationale (SI), membres d'ONG et journalistes. « L'année 2020, caractérisée par la crise du Covid-19, restera une période très particulière, empreinte de nombreuses incertitudes, qui se sont répercutées sur les comptes des pouvoirs publics, a expliqué Catherine Schümperli Younossian. Si nous nous réjouissons de l'engagement des collectivités publiques genevoises qui ne s'est pas démenti au fil des 35 dernières années, les résultats 2020 nous alertent et appellent à la vigilance au moment où les besoins sont en augmentation après deux ans de crise

sanitaire, qui a fragilisé des populations vulnérables ».

Effet d'entraînement

Depuis 2005, le Canton de Genève consacre environ 0,2% de ses charges de fonctionnement à la SI. La secrétaire générale de la FGC a constaté avec regret que l'État « n'a pas développé un plan de progression graduelle pour se rapprocher de l'objectif fixé dans la Loi sur le financement de la solidarité internationale. Nous avons constaté l'effet d'entraînement que l'adoption de la loi cantonale a créé en 2001. Aujourd'hui, alors qu'un infléchissement se dessine



auprès de certaines communes genevoises, un engagement en faveur d'une augmentation progressive du pourcentage dédié à la solidarité internationale de la part du Canton aurait un impact stimulant et donnerait un signal très positif à l'occasion du 20^e anniversaire de la loi». Adoptée par le Grand Conseil le 4 octobre 2001, la Loi sur le financement de la solidarité internationale prévoit que le Canton consacre en particulier au soutien de projets au moins 0,7% de son budget de fonctionnement. Bien que non contraignante, cette valeur fait désormais office de repère pour l'ensemble des pouvoirs publics genevois. En réponse, Nathalie Fontanet a expliqué que «si d'autres prestations comme les activités en relation avec la Genève internationale étaient comptabilisées, le taux d'effort serait nettement plus élevé». Elle a cité notamment l'implication des institutions publiques (HUG) et académiques (IHEID, Université) avec les partenaires du Sud ou le soutien actif de la part du Canton vis-à-vis des ONG internationales à Genève, notamment avec des aides aux loyers, le financement du service ONG du CAGI et le soutien des projets immobiliers des organisations internationales, ainsi que

la place de Genève comme centre international, siège des Nations Unies et de nombreuses ONG actives dans les domaines des droits humains et de l'aide humanitaire. La conseillère d'État a aussi souligné que le Canton «contribue à presque 60% des fonds alloués à la solidarité internationale par les collectivités publiques genevoises, avec un montant par habitant de 34,91 francs».

Recul du 0,7%

L'enquête statistique *Solidarité Genève Sud* est réalisée tous les cinq ans par la FGC depuis 1985 pour déterminer l'engagement des collectivités publiques genevoises dans la solidarité internationale. Mené auprès des 45 communes genevoises et du Canton de Genève, ce travail de relevé permet de suivre les contributions versées aux projets de 406 acteurs de la coopération au développement, de l'aide humanitaire, de la promotion des droits humains et de la paix, de la prévention des conflits ainsi que de la sensibilisation à ces questions. Globalement, ce 8^e baromètre montre des résultats contrastés. Le montant total des contributions versées par les collectivités publiques genevoises a augmenté : il s'élève à 31,2 millions de

francs, dont 17,76 millions proviennent du Canton, 7,12 millions de la Ville et 6,33 millions des autres communes.

Mais dans le même temps, certaines d'entre elles s'éloignent de l'objectif de 0,7%. En 2020, seules 13 communes – près d'un tiers – ont alloué à la SI 0,7% ou plus de leurs charges de fonctionnement (voir la carte ci-dessus) ; il s'agit de Céligny (1,14%), Choulex (1,06%), Bardonnex (0,98%), Russin (0,95%), Pimpling (0,94%), Presinge (0,91%), Vandœuvres (0,85%), Bellevue (0,8%), Plan-les-Ouates (0,78%), Onex (0,74%), Bernex (0,74%), le Grand-Saconnex (0,71%) et Lancy (0,7%). Un peu plus du tiers des communes (35%) se situent entre 0,40% et 0,69%, et la même proportion entre 0,10% et 0,39%. Ainsi la progression des montants a ralenti.

Selon Gilbert Vonlanthen, les répercussions financières sur les budgets communaux de la crise sanitaire et des récentes réformes fiscales pourraient expliquer cette situation.

Lien avec les ODD

Pour cette édition, l'étude statistique souligne le lien entre les 17 Objectifs de développement durable (ODD) et les 1524 contributions allouées par les

collectivités publiques genevoises en 2020 : ces dernières ont indiqué quel(s) ODD chaque projet soutenu contribuait à réaliser. L'éducation et la formation (ODD 4) sont les plus cités (36%). Suivent le soutien au bien-être et à la santé (ODD 3, 28%), l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées et la lutte contre la pauvreté (ODD 1, 25%), les projets visant à favoriser l'égalité de genre (ODD 5, 20%) et ceux qui contribuent à la sécurité alimentaire (ODD 2, 18%).

Dans son intervention, Chiara Barberis a réaffirmé que la coopération internationale est un levier clé de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 de développement durable, qui « propose le seul modèle de société qui puisse garantir les fondements sociaux, tout en restant dans les limites planétaires. Il est à la fois juste et cohérent partant du constat que tous les pays sont en mal-développement quand il s'agit de la préservation des ressources et de la lutte contre les inégalités ».

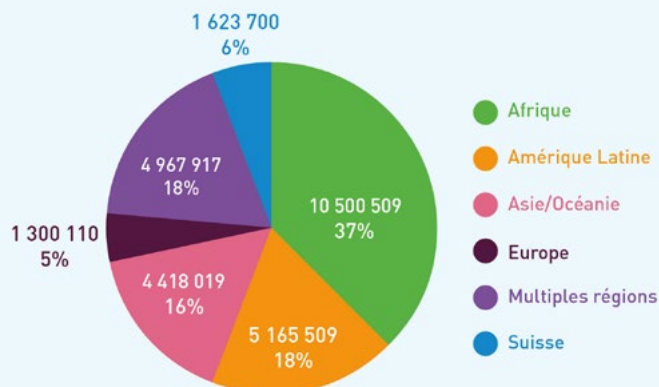
L'Afrique, première destinataire de l'aide

Les projets qui se déroulent en Afrique sont les premiers destinataires des fonds (voir l'infographie ci-contre) : en 2020, l'Afrique a bénéficié de 37% des montants. Parmi les principaux pays concernés : le Burkina Faso, le Sénégal, la RDC, la Tanzanie, le Bénin et le Soudan du Sud. Respectivement 18% et 16% des contributions sont destinées à des projets dans des pays d'Amérique latine et en Asie/Océanie. Quelque 1,8 million de francs sont allés à des projets en Colombie.

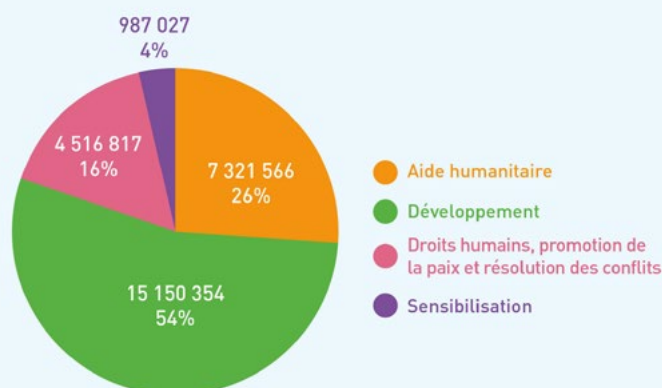
Sur les 406 organisations subventionnées, le CICR reçoit la part la plus importante, près de 4,7 millions de francs. Il est suivi par une autre organisation de l'aide humanitaire : Médecins sans frontière (1,17 million). Plusieurs ONG membres de la FGC actives dans le développement figurent parmi les 15 principaux organismes subventionnés, comme Terre des Hommes Suisse, Genève Tiers-monde (GeTM), SeCoDév et Enfants du Monde.

Selon les catégories d'action (voir l'infographie ci-contre), 54% des fonds sont attribués à des projets de développement, 26% à l'aide humanitaire, 16% au secteur des droits humains, de la promotion de la paix et de la résolution des conflits.

La répartition des contributions par régions (en CHF et en pourcentage)



La solidarité internationale par catégories d'action (en CHF et en pourcentage)



TOUT SAVOIR SUR LE BAROMÈTRE 2020

Les statistiques *Solidarité Genève Sud 2020* sont publiées sous deux formats : une brochure comprenant les principaux résultats et une publication interactive en ligne (e-book) présentant les données dans leur intégralité ainsi que des possibilités de comparaison (par communes, par pays d'intervention, par organisation ou catégorie d'action).

- [Découvrir la publication numérique](#)
- [Télécharger le PDF de la brochure](#)
- [Regarder la conférence de presse en replay](#)
- [Regarder l'émission *Esprit solidaire*](#)
- Lire le [compte-rendu de la conférence de presse](#) sur le site de la FGC

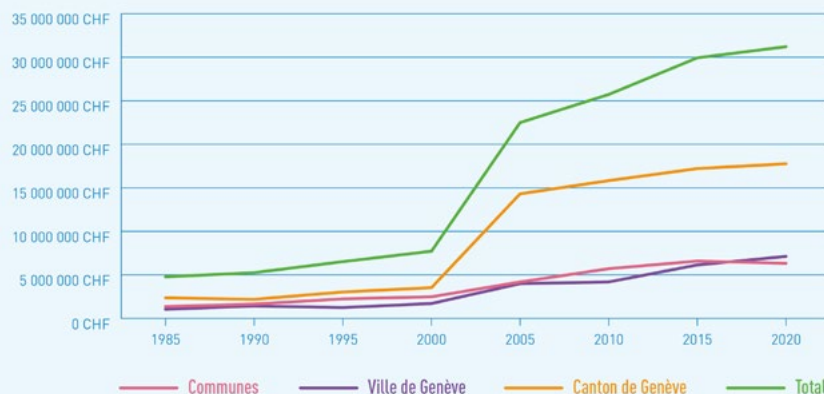
Enfin, 4% des montants dédiés à la solidarité internationale sont consacrés à la sensibilisation du public genevois.

La solidarité internationale, un devoir moral

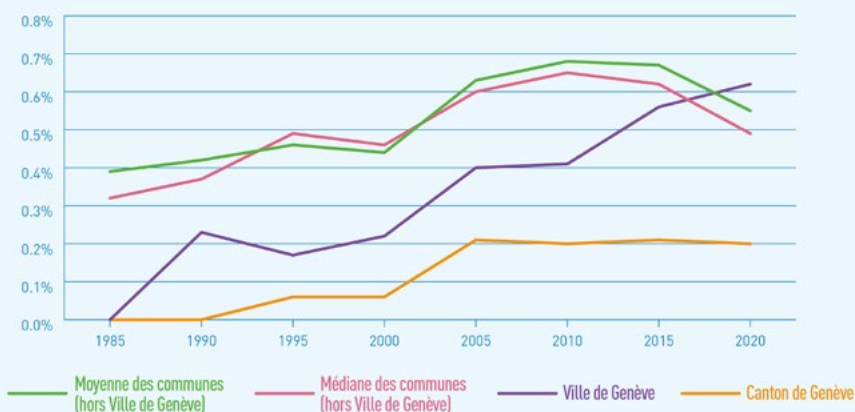
En conclusion de la conférence de presse, René Longet a rappelé le socle de la solidarité internationale dans le canton, à savoir « la Genève internationale, qui est aussi la Genève solidaire ; ces deux adjectifs sont inséparables. C'est un ancrage institutionnel, mais aussi identitaire, un état d'esprit, une option politique, qu'il faut maintenir, entretenir, cultiver. » Pour lui, dans un contexte d'explosion des besoins sur le terrain « la solidarité internationale est un devoir moral, mais aussi la conscience qu'on ne s'en sortira pas tout seuls, que nous devons prendre soin de la stabilité du monde. » Le président de la FGC a aussi appelé « la volonté politique des communes de rester sur la trajectoire du 0,7% des dépenses de fonctionnement dévolues à la SI, et pour le Canton, d'amorcer un plan de progression, car en aucun cas, la SI ne saurait être la variable d'ajustement des difficultés budgétaires. » ■

Catherine Dubouloz Chantre

Évolution des contributions totales allouées à la solidarité internationale



Évolution du pourcentage des charges de fonctionnement alloué à la solidarité internationale



LARGE DIFFUSION DE LA BROCHURE

La brochure *Solidarité Genève Sud : statistiques 2020 de l'engagement des collectivités publiques genevoises dans la solidarité internationale* fait l'objet d'une large diffusion auprès des communes genevoises et du Canton. Elle a été adressée à l'ensemble des membres des exécutifs (Conseil d'État et Conseils administratifs), du Grand Conseil et des Conseils municipaux.

Quels montants les communes et le Canton de Genève ont-ils consacrés à cette politique publique en 2020 ? Quels projets et de quelles organisations ont été soutenus ? Dans quelles régions ? Pour quelles actions ? L'information sur les résultats du baromètre 2020 de la solidarité internationale contribue à sensibiliser à la solidarité internationale. Elle éclaire l'usage des fonds publics consacrés à la coopération au développement, à l'aide humanitaire, à la défense des droits humains, à la promotion de la paix et à la sensibilisation du public à ces questions. Elle encourage ainsi les élu·e·s à atteindre le 0,7%.

Les OM qui désirent également diffuser des brochures peuvent les commander auprès du Secrétariat de la FGC (melanie.rouquier@fgc.ch).



Programme d'activités et de formations 2022

Pour bien commencer l'année, nous vous invitons à profiter de l'offre d'activités et de formation de la FGC. Avant la sortie du programme complet sous forme de calendrier annuel prévu en janvier 2022, voici les dates à retenir.

Les cafés-débats

Les nouveaux canevas de rapports financiers des projets de développement – FGC

INFOS PRATIQUES

📍 Visioconférence et présentiel à la salle de conférence de la FGC

📅 20 janvier 2022, de 12h30 à 14h00

📄 [Inscriptions sur le site de la FGC](#)

Plusieurs cafés-débats peuvent être visionnés en replay. Parmi les dernières vidéos mises en ligne : le café-débat du 17 juin 2021, «Changer les comportements et améliorer l'impact des projets : exemples de méthodes» et le café-débat du 20 mai 2021, «Guide des bonnes pratiques issu de 23 ans d'expérience dans le domaine de la santé, en Bolivie».

Ateliers sur la prévention des comportements sexuels répréhensibles (PCSR)

Les fédérations cantonales regroupées au sein du FEDERESO développent en commun depuis 2019 une politique de prévention et de lutte contre le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels (voir le [Quoi de Neuf n° 202 de septembre 2021](#)).

Les ateliers de sensibilisation et de formation destinés aux membres des instances et aux OM se poursuivent en 2022. À l'issue de ces ateliers, les participant-e-s seront en mesure :

- d'expliquer les notions de harcèlement sexuel, d'exploitation et d'abus sexuels ;
- de reconnaître les comportements sexuels répréhensibles dans leur environnement professionnel et d'en comprendre les conséquences ;
- de savoir identifier les obstacles à leur signalement.

INFOS PRATIQUES

📍 Visioconférence

📅 Dates et horaires à venir

📄 Inscriptions à venir

Les prochaines formations d'Isango

201 – S'initier à la participation : concept, valeurs, enjeux et pistes de mise en œuvre

📅 14 janvier 2022, de 9h00 à 18h00

📍 En présentiel à Genève

101 – Intégrer les « incontournables du développement » dans vos projets

📅 22 et 23 janvier 2022, de 10h00 à 17h00

📍 En résidentiel à Longirod (VD)

202 – Renforcer le pouvoir d'agir et l'autonomisation individuelle et collective

📅 28 et 29 janvier 2022, de 10h00 à 17h00

📍 En résidentiel à Longirod (VD)

301 – Intégrer l'approche genre et diversité dans votre organisation et vos projets

📅 4 et 5 février 2022, de 9h00 à 17h00

📍 Visioconférence

INFOS PRATIQUES

- **Informations et inscriptions** sur le site d'Isango. Pour vous inscrire, vous devez créer un compte pour accéder à l'intranet. Ce compte servira pour les pré-inscriptions aux formations et l'accès aux supports de formation.
- **Soutien à la formation** : les formations Isango sont accessibles gratuitement pour les représentant-e-s d'OM de moins de 5 ETP (équivalents temps plein) ainsi que pour les membres des instances (trois formations subventionnées par année). Elles sont accessibles au prix membre pour les représentant-e-s d'OM de plus de 5 ETP.
- **Contact** : michaela.buschi@fgc.ch



CINÉMA

Trois réalisatrices récompensées à Filmar

Deux films documentaires de trois réalisatrices du Salvador et de Cuba ont été primés à l'issue de la 23^e édition du festival Filmar en Amérique Latine, qui s'est tenu en salles et en ligne.

Le film *A media voz (À voix basse)*, des cinéastes cubaines Heidi Hassan et Patricia Perez Fernandez, a remporté le Prix du public. D'une valeur de 4000 francs, cette distinction est remise par la FGC et Helvetas. Sept films étaient en lice dans la section Focus Sud.

Ce documentaire autobiographique a été réalisé à partir de la correspondance des deux cinéastes cubaines. Dès leur enfance, Patricia et Heidi ont été amies. Leur émigration en Europe, l'une en Espagne, l'autre à Genève, les a séparées pendant 15 ans. En se remémorant des souvenirs de leur pays et en partageant leurs expériences de vie actuelle à l'étranger par le biais de vidéos-lettres, elles essaient de se retrouver au travers de leur pratique du cinéma.

«Un voyage émotionnel et intime sur l'amitié, les racines, l'exil, la maternité et les frontières franchies»

«Un vieux thème : l'herbe est toujours plus verte ailleurs, jusqu'à ce qu'on s'y rende...» a commenté René Longet, président de la FGC, en remettant le prix lors de la cérémonie de clôture. Il a situé ce film dans «un contexte marqué par plusieurs champs de tension : entre pénurie et abondance, car

dans chacune de ces situations, il manque quelque chose ; entre l'intensité des liens sociaux et le besoin de solitude ; entre l'«éternel été» des Caraïbes et la neige et le froid toniques ou la grisaille plombante – c'est selon – d'Amsterdam, de Madrid, de la Galice ou de Genève ; entre la Cuba d'aujourd'hui avec son immobilisme mais ses certitudes, et la Cuba de demain, où on peut tout gagner ou aussi tout perdre ; entre goût de la découverte et nostalgie ; entre film qui se substitue au réel et film qui reflète ce réel». Un film qui rappelle également «à quel point la différence de destin des personnes est imposée par le simple hasard géographique».

Le Prix du jury des jeunes a été décerné au documentaire *Nuestra libertad* de Celina Escher. Ce film retrace l'histoire de Teodora Vasquez, porte-parole d'un groupe de femmes accusées d'homicides et emprisonnées au Salvador pour avoir fait des fausses couches. Il dresse le portrait d'institutions qui condamnent toute forme d'avortement et d'interruption de grossesse, y compris non volontaire pour des raisons médicales et dénonce cette forme de contrôle abusif sur le corps des femmes.

Le prix qui récompense une première oeuvre (Opera prima), également d'une valeur de 4000 francs, est remis par Terre des Hommes Suisse, Eirene et Swissaid Genève. ■



Une photo de jeunesse des deux cinéastes cubaines Patricia Pérez Fernández et Heidi Hassan, avant leur émigration en Europe. Leur film autobiographique a remporté le Prix du public.





Die Kinderrechte: Kennst du sie?
Les droits de l'enfant: tu connais?
Diritti dell'infanzia: li conosci?

MATÉRIEL DIDACTIQUE

Des fiches pédagogiques gratuites sur le droit des enfants aux loisirs

À l'occasion de la Journée des droits de l'enfant, le 20 novembre dernier, Terre des Hommes Suisse, la Fondation Village d'enfants Pestalozzi et Integras ont lancé le projet « Les droits de l'enfant: tu connais? » et la parution de matériel pédagogique à l'intention des enseignant-e-s et des élèves de Suisse.

En proposant des fiches pédagogiques sur des thèmes des droits de l'enfant pour l'ensemble des professionnel-le-s de l'éducation, l'initiative vise à sensibiliser les enfants et les jeunes à leur droits ainsi qu'au développement durable. Les supports didactiques, adaptés à tous les cycles de l'éducation formelle, ainsi qu'aux contextes extrascolaires et informels, permettent aussi le développement de compétences personnelles transversales des élèves, telles que la pensée critique et constructive.

Poursuite du projet

Un projet d'élaboration de fiches avait été initié par l'Institut International des Droits de l'Enfant (IDE) et s'est achevé en 2020. Les trois organisations ont repris cette mission. En collabora-

tion avec Éducation 21 et soutenu par la Confédération dans le cadre de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ), le projet s'étendra sur quatre ans.

Le thème des fiches pédagogiques change chaque année et est choisi préalablement par un groupe d'enfants et de jeunes à travers un processus participatif. Pour l'année 2021-2022, les jeunes et les enfants ont décidé de traiter l'article 31 de la Convention des droits de l'enfant, le droit aux loisirs et au jeu. Le jeu est en effet essentiel au bon développement de l'enfant et à son bien-être physique et psychique. Il favorise la créativité, permet à l'enfant de forger son identité et de développer ses compétences sociales et émotionnelles.



INFOS PRATIQUES

L'ensemble du matériel est disponible gratuitement sur le site www.children-rights.ch

Des enfants jouent une pièce de théâtre devant l'école de la communauté de Quisicancha, à deux heures et demi de route de Cusco, au Pérou.



FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

Mettons le monde en mouvement



TOUS NOS VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE !

FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION

Mettons le monde en mouvement

IMPRESSUM

Quoi de neuf N°203, décembre 2021
Fédération genevoise de coopération.

Éditeurs :

Catherine Schümperli Younossian,
secrétaire générale,
et René Longet, président

Rédactrice responsable :

Catherine Dubouloz Chantre,
chargée de communication

Graphisme : Sophie Marteau

CONTACT

- 📍 Fédération genevoise de coopération
- ☎️ tél. +41 22 908 02 80
- ✉️ e-mail : fgc@fgc.ch
- 🌐 www.fgc.ch
- 📘 www.facebook.com/fgcgeneve
- 🌐 www.linkedin.com/company/fgcgeneve/
- 📺 Fédération genevoise de coopération